



### MISE EN ŒUVRE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES POUR LES AMPHIBIENS AUTOUR DE L'ÉTANG DE BERRE

**Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Département :** Bouches-du-Rhône

**Délégation :** Marseille

**Communes concernées :** Miramas, Saint-Chamas, Berre-l'Étang, Rognac, Vitrolles, Marignane, Châteauneuf, Martigues, Saint-Mitre, Fos, Istres

**Bassin versant :** Etang de Berre

**Types de milieu :** lagunes, zones humides

**Interlocuteurs agence :** Claire Flourey, Philippe Pierron

## PRESENTATION DU PROJET

### MAÎTRE D'OUVRAGE

**LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX  
(LPO) PACA**

Ville Saint Jules - 6 avenue Jean Jaurès  
83400 Hyères  
04 94 12 79 52

### PARTENAIRES

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, région PACA, DREAL PACA, CEN PACA, conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Communes, Syndicat de gestion (GIPREB), Conservatoire du Littoral, IRSTEA Aix, ONF, Syndicat Intercommunal de l'Ancienne Poudrière (SIANPOU), EDF, SNCF, autres gestionnaires, syndicats, associations, institutions.

### CONTEXTE ET HISTORIQUE

D'une superficie de 155 km<sup>2</sup>, l'étang de Berre est la plus grande lagune méditerranéenne de France, et est en lien avec de nombreuses zones humides périphériques. La variété des milieux naturels rend le secteur de Berre porteur d'une richesse biologique remarquable. Le contexte particulier de l'étang de Berre, rassemblant de nombreuses contraintes anthropiques juste à proximité de sites naturels de grande importance, en fait un espace à enjeu de conservation et de restauration majeur. De faibles mesures de protection sont mises en place autour de cet étang en comparaison avec d'autres sites de la région. Ce projet vient compléter et renforcer le contrat d'étang porté par le GIPREB en s'intéressant à un nouveau compartiment de la biodiversité aquatique et aux paysages environnant la masse d'eau.

### PROBLEMATIQUE ET ENJEUX

L'étang de Berre a subi par le passé une pollution des eaux, une modification de la nature de ses rives et une perte de surfaces importantes de terres à forte valeur écologique. L'urbanisation et l'industrialisation ainsi que la présence de nombreuses infrastructures linéaires génèrent la fragmentation de grands espaces naturels et l'isolement des populations animales telles que les amphibiens. L'étang de Berre est également sous l'influence de domaines viticoles et agricoles provoquant un assèchement des prairies humides. Neuf espèces d'amphibiens vivent sur le pourtour de l'étang de Berre et sont protégées. La vulnérabilité des amphibiens aux dérèglements environnementaux en fait de bons bio-indicateurs de la qualité des milieux (milieux humides et milieux terrestres) ainsi que des corridors écologiques. Les populations de l'étang de Berre sont aujourd'hui menacées en raison des pressions qui s'exercent sur elles et nécessitent des interventions afin de restaurer et préserver leurs lieux de vie.

### OBJECTIF

→ Restaurer les milieux naturels et les continuités écologiques du pourtour de l'étang de Berre.



## CADRE REGLEMENTAIRE

- Tous les inventaires prévus dans ce projet s'inscrivent dans une autorisation de capture préfectorale en règle jusqu'à 2018 (AF n°13-2016-04-19-002).
- Cette étude s'inscrit dans l'action 10 du SRCE « Améliorer la transparence des infrastructures linéaires existantes » faisant suite à un premier diagnostic mené en lien et avec l'aide de la Région PACA (Convention), la DREAL PACA (Arrêté), l'ARPE PACA et le CEREMA.

### GAINS ATTENDUS POUR LES MILIEUX ET LA BIODIVERSITE

- Amélioration de la transparence des infrastructures linéaires existantes.
- Amélioration de la circulation des espèces.
- Proposition de mesures d'atténuation et de restauration adaptées.

### SUIVI ET EVALUATION

Un suivi à court et moyen terme de la mortalité des amphibiens permettrait d'évaluer l'efficacité des ouvrages de franchissement (crapauducs) sur les grands couloirs migratoires.

## INTEGRATION DU PROJET DANS LA VIE DU TERRITOIRE

Le projet est intégré au contrat d'étang porté par le GIPREB (Syndicat Mixte de Gestion intégrée, prospective et restauration de l'étang de Berre). Une communication très importante est mise en place pour l'évolution des pratiques dans le territoire.

Sur le long terme, le projet est mené en partenariat avec certaines collectivités dont Miramas (intégration à l'Agenda 21 depuis 2014), Vitrolles (convention pluriannuelle d'objectifs 2016-2019), Istres, ainsi que, en complément, le conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour la valorisation auprès des citoyens. En 2017, s'est déroulée l'exposition « Biodiversité de l'étang de Berre » présentant des panneaux sur les amphibiens et les continuités écologiques dans le but de sensibiliser le grand public.

Des échanges sont aussi entrepris avec le réseau des aménageurs et notamment du Club Infrastructures réuni annuellement par le CEREMA, la DREAL et la Région PACA.

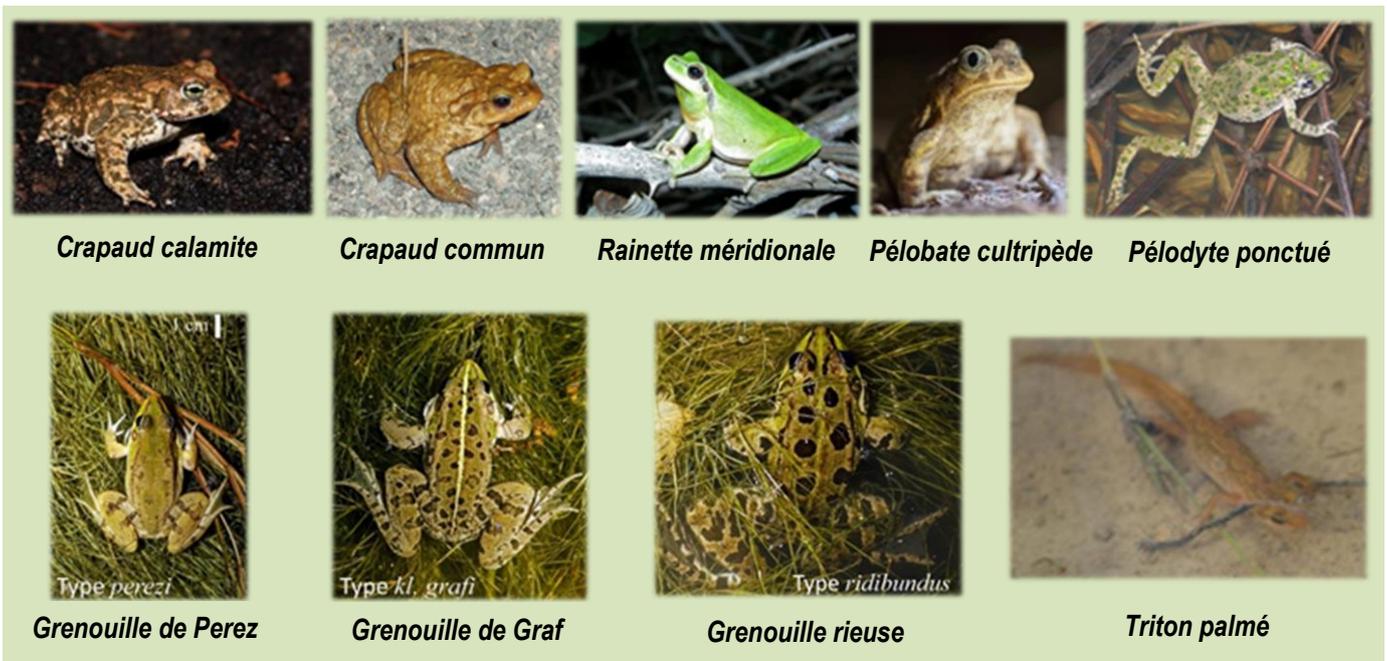


### POINTS FORTS DU PROJET

- Projet opérationnel avec la restauration de la circulation d'espèces cibles.
- Restauration et préservation d'habitats à très fort enjeu pour la biodiversité.

*Vue sur l'étang de Berre depuis Vitrolles avec les Salins du Lion, le marais de la Tête noire et les Salins de Berre © L. Rouschmeyer*

## LES TAXONS D'AMPHIBIENS PRESENTS



Crédits photographiques : François Grimal, Aurélie Johanet, Thomas Delattre, Aurélien Audevard, Emilie Müller.

### ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

L'appel à partenariat a été lancé en février 2018 et a réuni 10 acteurs pour programmer la saison de terrain 2018 : Miramas pour les prairies bocagères, SIANPOU pour l'ancienne poudrière, Nosta Mar et Rognac pour le marais de Tête noire, Vitrolles pour le plateau de Vitrolles, le grand port autonome de Marseille pour les marais de Fos, la métropole AMP Pays salonais pour les marais de Sagnas, la métropole AMP Pays de Martigues pour l'étang du Pourra, le SIBOJAI pour l'étang de Bolmon, le GIPREB.

Des repérages de terrain ont été réalisés pour les prospections de tritons palmés et pour les échantillonnages RhoMéO. Les prospections ont permis de mieux connaître la répartition du triton palmé, une espèce présentant un enjeu local important. Un protocole Rhoméo a été mis en place pour sept sites pilotes à raison de trois passages, sur la commune de Miramas. Des échappatoires et des passes au-dessus des canaux ont été installés, et des mares ont été créées pour les populations d'amphibiens, en collaboration avec les étudiants du lycée professionnel de la commune.

De premières prospections de mortalité routière avaient été effectuées lors des soirées douces et pluvieuses de fin janvier/début février 2018 et ont été poursuivies au printemps sur les quatre tronçons les plus mortifères pour localiser les axes de migration principaux et ainsi de définir les meilleures préconisations d'actions à mener (crapauducs...).

Une formation à destination des gestionnaires a eu lieu en mars 2018.

### SOURCES

- Mise en œuvre des continuités écologiques pour les amphibiens autour de l'étang de Berre – Mémoire explicatif, LPO PACA, 2017
- Site LPO PACA : <http://paca.lpo.fr>
- LPO PACA (2016) Proposition d'actions pour la restitution des corridors biologiques sur le secteur Est étang de Berre. Diagnostic pour l'amélioration de la transparence des infrastructures linéaires. Rapport CR PACA et DREAL PACA, 20 p + 16 fiches actions. Site DREAL PACA : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/>
- GRIMAL F., FUENTO N. & JOHANET A. (2018). Inventaires et suivis post-incendie sur le Plateau de Vitrolles. Année I. Faune-PACA Publication n°74 : 84 pp : <https://www.faune-paca.org/>
- JOHANET A. & GRIMAL F. (2017). La lavogne du Plateau de Vitrolles : construction et suivi de colonisation. Faune-PACA Publication n°69 : 26 pp. <https://www.faune-paca.org/>
- GRIMAL F. (2014). Statut du complexe des grenouilles vertes *Pelophylax* sp. sur l'étang de Berre (Bouches-du-Rhône). Faune-PACA Publication n°48 : 39 pp. : <https://www.faune-paca.org/>
- LPO PACA (2016) Berre Nature. 5 ans d'observatoire sur la Biodiversité de l'étang de Berre 2012-2016. LPO PACA, 20 p. <http://paca.lpo.fr>
- LPO PACA (2016). Inventaire des Tritons palmés de Miramas. Accompagnement à la prise en compte de la trame verte et bleue : Phase II. Rapport Miramas, 27 p.
- LPO PACA (2015) Diagnostic et Plan d'action pour la préservation et la remise en état des continuités écologiques de la commune de Miramas. Rapport Miramas, 38p.